

saint-ogan chez hachette : « monsieur 5% »

par Thierry Groensteen

samedi 21 février 2015, par [Thierry Groensteen](#)

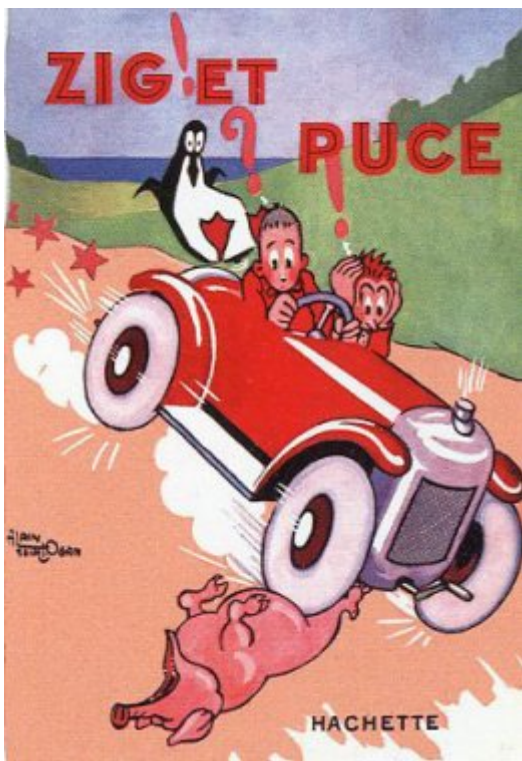
Hachette a été l'éditeur principal et à peu près exclusif des livres d'Alain Saint-Ogan. Si le succès rencontré par *Zig et Puce* est avéré (en témoignent la longévité de la série, les adaptations, les produits dérivés en grand nombre), on ne possédait jusqu'ici que fort peu de renseignements sur leur carrière éditoriale et les conditions dans lesquelles l'auteur avait cédé ses droits. Je me suis plongé dans le Fonds Hachette conservé à l'IMEC - Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine, à l'abbaye d'Ardenne, près de Caen - pour essayer d'en savoir davantage.

L'une des questions que j'espérais pouvoir élucider est la raison de la relative gêne dans laquelle Saint-Ogan a fini sa vie. L'ampleur du succès connu dans l'entre-deux-guerres [1] n'aurait-il pas dû suffire à le mettre à l'abri du besoin ? Sans doute continuait-il d'habiter son appartement bourgeois, confortable, de Passy (où il s'est installé en 1929), et d'y subvenir aux besoins de son frère Bertrand, qu'il hébergeait. Mais on sait qu'il vivait chichement et que ses loisirs (sorties au restaurant, vacances) dépendaient entièrement des largesses de ses amis, particulièrement de la famille Bourragué, comme il est raconté ailleurs dans ce dossier.

Disons tout de suite que les recherches à l'IMEC n'ont pas été tout à fait aussi fructueuses que je l'espérais. Si le fonds Hachette comporte des dossiers d'auteur, il n'en existe pas au nom d'Alain Saint-Ogan. Et aucune correspondance entre le dessinateur et son éditeur n'a été conservée. L'éditeur concerné, interlocuteur direct de Saint-Ogan et signataire de ses contrats, était Robert Meunier du Houssay, qui dirigeait le secteur des livres d'enfants et des albums illustrés. Il prendra la présidence du Groupe Hachette en 1952.

Contrats, tirages, réimpressions

La source d'information principale tient dans les grands registres dans lesquels tous les contrats conclus entre Hachette et des auteurs, des ayants droit ou d'autres éditeurs étaient minutieusement recopiés à la main. Tous ? Peut-être pas. Je les ai consultés de l'année 1925 jusqu'à l'année 1956, et le plus ancien contrat que j'ai pu retrouver impliquant Alain Saint-Ogan n'apparaît qu'en 1929 (il ne concerne pas *Zig et Puce* mais *Le Mariage d'Hector Coderlan*, un roman comique paru en juin 29).



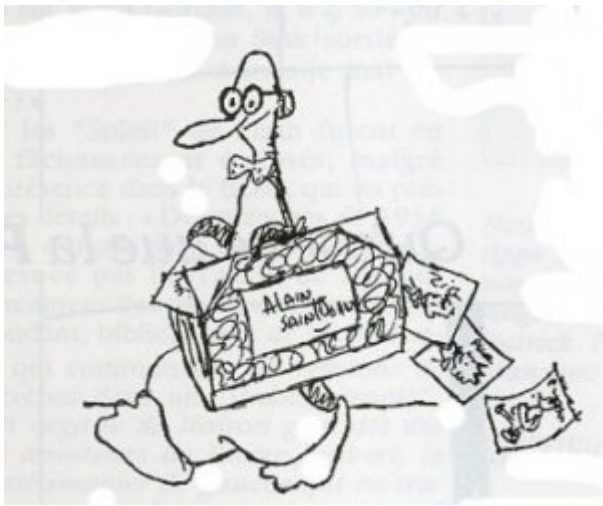
Or, son premier album chez Hachette, *Zig et Puce (En route pour l'Amérique)* a paru en 1927. Il n'y a donc aucune trace du contrat inaugural. Selon toute vraisemblance, ce contrat manquant concernait, non pas un seul titre mais, d'emblée, la série comme telle, avec un engagement réciproque sur une nouveauté par an. En effet, le contrat le plus ancien consigné dans les registres à propos de *Zig et Puce* concerne le dixième titre de la série, *Zig et Puce ministres*. Il est signé le 30 novembre 1938, soit à la veille de la sortie du titre, qui paraît la même année pour la période des étrennes.

Malgré la fâcheuse disparition du contrat inaugural, les conditions financières de la cession sont aisées à connaître. Sauf pour les œuvres en collaboration (ainsi de *Caddy-Caddy*, récit de science-fiction cosigné avec Pierre Humble et René Blum, 1929), Saint-Ogan, quel que soit le titre et l'année, cédera toujours ses œuvres pour le même montant de droits d'auteur : un petit 5 %.

La faiblesse de ce montant surprend, et donne à penser que Saint-Ogan était mal conseillé ou insoucieux de ses intérêts. En effet, 5 %, c'est inférieur à ce que Hachette donne à la plupart de ses autres auteurs (généralement 10 %). On comprend mal que, une fois confirmé le succès de *Zig et Puce* en librairie, Saint-Ogan n'ait pas demandé à ce que ces conditions soient réévaluées.

Peut-être le fait que les aventures du fameux duo étaient prépubliées dans *Dimanche-Illustré* avait-il joué dans les négociations. Hachette pouvait considérer que l'édition de librairie ne représentait qu'une exploitation secondaire. D'un autre côté, le journal avait construit la popularité de la série, et ses lecteurs [2] étaient autant d'acheteurs potentiels des albums.

Quoi qu'il en soit, même pour ses autres œuvres, et quelle que soit la nature de celles-ci (roman illustré, album illustré pour la jeunesse, bande dessinée), Saint-Ogan aura toujours et invariablement 5 %, et ne percevra jamais le moindre à-valoir. Il restera le moins bien payé des auteurs Hachette, exception faite, comme on le verra, des autres créateurs de bande dessinée. C'est en réalité la bande dessinée comme telle qui, au sein du groupe créé en 1826 par Louis Hachette, est alors moins rémunérée que la création littéraire ou scientifique. Il serait intéressant de pouvoir, sur ce point, comparer avec les pratiques d'autres éditeurs à la même époque (mais Hachette était, de loin, la maison qui publiait le plus d'albums). Pour l'édition en albums des aventures de l'ours *Prosper*, le contrat – qui porte sur « un ou plusieurs albums annuels » (il y en aura sept, dont la parution s'échelonna jusqu'en 1940) est passé le 8 novembre 1933 entre Hachette et, non pas Saint-Ogan lui-même, mais le journal *Le Matin*, qui prépublie la série. Cette fois, le montant des droits d'auteur s'élève à 10 %, mais ces droits sont versés au journal, à charge pour lui de « régler à M. Saint-Ogan ce qui lui revient », dont le montant n'est pas précisé.



Les contrats s'engagent systématiquement sur la quantité du tirage initial. Pour les deux albums illustrés de 64 pages intitulés *Serpentin* et *Les aventures de Toutou*, la première édition se montera à 20 000 exemplaires (contrat du 20 août 1936). Pour *Mitou et Toti à travers les âges* puis *Mitou et Toti forains* (dans la « Collection du Théâtre du Petit Monde »), elle ne s'élèvera qu'à 10 000 (contrats du 15 février 1938 et du 4 juillet 1939). En 1945, *Mitou et Toti voyagent dans le temps* sera imprimé à 15 000 exemplaires (contrat du 26 mars 1945).

S'agissant des deux premiers albums de *Zig et Puce* pour lesquels les contrats sont consignés dans les registres, à savoir *Zig et Puce ministres* (contrat du 30 novembre 1938) et *Zig et Puce et le Professeur Médor* (contrat du 11 novembre 1941), le tirage annoncé est de 15 000 exemplaires. Il en sera de même pour les albums publiés après la guerre, *Revoilà Zig et Puce* (contrat du 17 juin 1947) puis *Zig et Puce et l'homme invisible* (contrat du 4 février 1949), *Zig et Puce et le complot* (contrat du 6 mars 1950), *Zig et Puce et le cirque* (contrat du 27 mai 1951) et enfin *Zig et Puce en Éthiopie* (contrat du 13 novembre 1952).

Ce chiffre de 15 000 exemplaires paraît faible au regard de la fortune éditoriale que l'on prête à la série. Il est très regrettable que les tirages des neuf premiers titres, publiés entre 1927 et 1935, nous soient inconnus. Je n'ai pas davantage trouvé de renseignements sur les réimpressions qu'ils ont pu connaître avant la Seconde Guerre mondiale, ni sur les éditions étrangères.

Le fonds Hachette comporte pourtant une deuxième série de registres, qui indique seulement les dates de sortie des nouveautés et de leurs réimpressions ultérieures. Mais cette fort utile nomenclature ne commence malheureusement qu'en 1943. Elle ne fait état que de deux réimpressions d'albums de *Zig et Puce* : *Revoilà Zig et Puce*, initialement paru en 1947, est réimprimé en janvier 1952 ; et *Zig et Puce et Alfred* fait l'objet d'une réimpression en octobre 1954, deux ans après sa sortie. Il ne s'agit pas de l'album paru sous ce titre en 1929, mais bien de la version sous forme de récit illustré (comptant 28 pages) publiée en décembre 1952 dans la collection des « Albums roses », et déjà tirée, dès sa sortie, à 50 000 exemplaires. À la lumière de ces éléments, il semble avéré que, au début des années cinquante, *Zig et Puce* étaient plus populaires sous cette forme d'albums pour les jeunes enfants (très certainement achetés par de jeunes parents qui avaient lu les bandes dessinées dans leur jeunesse) que sous leur forme initiale de récits en bande dessinée. Un second « Album rose » paraît en 1953 sous le titre *Alfred le pingouin volant*. En revanche, il n'existe aucune trace d'une quelconque réimpression d'aucun des albums parus avant-guerre.

Un éditeur pour la jeunesse

À titre de comparaison, il faut noter que, tout au long des années quarante et cinquante, les albums et autres livres portant la signature de Walt Disney – dont Hachette est l'éditeur exclusif pour la France –, qui se répartissent dans les collections « Grands Albums Hachette », « Albums roses », « Grands Albums roses » et « Idéal Bibliothèque », font l'objet de réimpressions incessantes.

Hachette est alors le grand éditeur de livres pour la jeunesse (avec la Comtesse de Ségur comme auteur

vedette) et de romans d'aventure (Jules Verne, Maurice Leblanc, Gaston Leroux, James Oliver Curwood, Jack London, Walter Scott, entre autres, figurent à son catalogue). Depuis 1933, la « Bibliothèque verte », cartonnée, et la « Bibliothèque de la Jeunesse », brochée, reprennent des succès anciens. Selon Jean Mistler, *Sans famille*, d'Hector Malot, double alors le cap du million d'exemplaires, tandis que *Voyage au centre de la Terre*, de Verne, et certains Jack London, atteignent le demi-million [3].

S'agissant des bandes dessinées, Hachette a commencé à publier les albums de *Bicot* en 1926, un an avant ceux de *Zig et Puce*. Les *Aventures de Mickey* font leur apparition au catalogue en 1931, la même année que celles de *Félix le Chat*. *Pim Pam Poum* les rejoignent en 1933.

Même si cela doit nous éloigner de notre sujet, le lecteur de m'en voudra pas de faire état ici de quelques renseignements glanés dans les registres du fonds conservé à l'IMEC au sujet des conditions de publication, par Hachette, de ces illustres séries américaines. C'est le 24 août 1931 qu'un contrat portant sur le droit exclusif de publier une version française de *Felix the Cat* est signé entre Hachette et le King Features Syndicate, Pat Sullivan et Paul Winkler, solidairement désignés comme propriétaires du personnage. Hachette s'engage à publier deux albums avant le 31 décembre de la même année, et de continuer ensuite au rythme de deux nouveautés par an. Les droits d'auteurs, fixés à 5 % (rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'une création originale, mais d'une traduction), seront partagés en trois parts égales. Les parties s'entendent en outre sur le versement d'un à-valoir de 50 000 francs (ce qui, au moment du passage à l'euro en 2002, aurait représenté 24 500 €). Le contrat portant sur *Mickey Mouse* est signé le même jour entre Hachette, le KFS, Walt Disney et Winkler, aux mêmes conditions.

En juillet 1932, Hachette passe contrat avec Paul Winkler seul pour publier une nouvelle série d'albums de *Bonzo*, le chien créé par le dessinateur britannique Studdy, dont trois premiers titres étaient déjà parus en 1924. Les droits sont progressifs : 5 % portés à 6 % au-delà de 100 000 exemplaires et à 7 % au-delà de 200 000 ; l'à-valoir est de 15 000 francs.

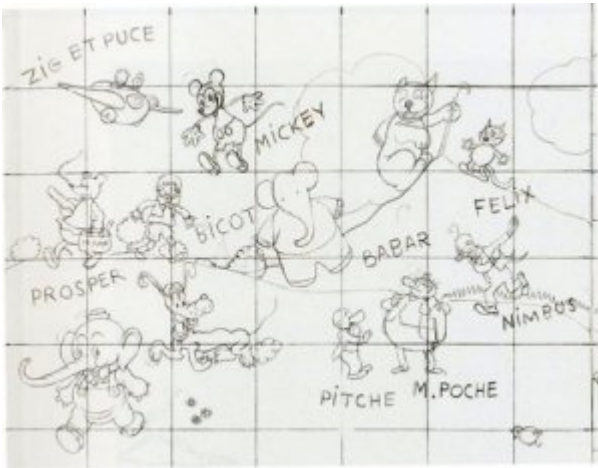


On sait que Winkler et Hachette s'associeront en outre pour lancer le *Journal de Mickey* en 1934. Le premier contrat signé dans le cadre de cette association date du 9 mai 1933 : Hachette prend alors « une option sur un journal d'enfants avec tous les matériaux en couleurs [que Winkler] peut avoir (pages en couleurs de *Mickey Mouse*, *Félix le chat*, etc.) ».

Cependant, si Winkler prendra la direction du *Journal*, il perdra les droits d'édition de *Mickey Mouse* qui, à compter de 1934, reviennent à la société Walt Disney Mickey Mouse SA, basée à Londres. Au terme d'un nouveau contrat passé le 18 mai 1937 avec Disney, Hachette s'engagera à publier chaque année au moins six livres et albums, dont deux tirés des « *comics strips* » et quatre des films *Mickey Mouse* et *Silly Symphonies*.

Comme patron de l'agence Opera Mundi, fondée en 1928, Winkler était, par ailleurs, le principal pourvoyeur de bandes quotidiennes aux journaux. Hachette semble avoir eu des velléités de le concurrencer directement sur ce terrain. Le 13 juillet 1937, le groupe signe un contrat avec Michel Jules Verne, le petit-fils de l'écrivain, s'adjugeant « le droit exclusif d'imprimer, de publier et de vendre l'œuvre de Jules Verne sous la forme de bandes illustrées. » Il est précisé que « le texte primitif sera considérablement réduit et se bornera à un commentaire très court des illustrations ». Si Hachette choisit les dessinateurs et contrôle la réalisation, c'est toutefois à Opera Mundi que l'éditeur entend confier la distribution.

Un dessinateur apparaît mieux traité que les autres, c'est Jean de Brunhoff, le père de *Babar*. Selon les termes du contrat signé avec lui en juin 1937, Hachette s'engage à rééditer, sous sa marque, les quatre albums précédemment parus aux éditions du Jardin des Modes. L'auteur se voit offrir 10 % de droits. *Babar*, il est vrai, est une manne : quatre millions d'exemplaires seront vendus avant 1939. Jean de Brunhoff n'aura pas le temps d'en profiter ; il décède le 6 octobre 1937, d'une tuberculose osseuse foudroyante.



Un mot sur la manière dont Hachette traversera les années de guerre. Dans un premier temps, l'occupant fait pression sur le groupe pour que les Messageries Hachette distribuent les deux seuls journaux paraissant encore à Paris : *Le Matin* et *La France au travail*. Le Conseil d'administration d'Hachette refuse la proposition qui lui est faite, de laisser une société allemande (en réalité une émanation du ministère de la Propagande du Reich) prendre une participation majoritaire de 52 % dans le capital du groupe. Cependant les Allemands prennent d'autorité le contrôle d'Hachette en mars 1941, ordonnant à la direction de vider les lieux. Celle-ci aura eu le temps de demander au personnel de faire de la résistance passive, notamment en s'opposant « à ce que les Allemands fassent sous le nom d'Hachette des ouvrages de collaboration ». Il est à signaler que Paul Winkler, réfugié aux États-Unis, écrira dans le journal *France-Amérique* un article en deux livraisons (publié les 29 juillet et le 26 août 1943) dans lequel il assure que, contrairement à certaines allégations, Hachette n'a jamais collaboré [4].

Cependant, les registres permettent d'observer qu'Hachette achètera, dans les années de guerre, les droits de traduction d'un nombre assez considérable de livres allemands. Les amateurs de bande dessinée retiendront particulièrement le fait qu'un contrat est signé en 1942 avec le traducteur André Thérive (journaliste et romancier renommé) pour qu'il donne une version française du *Max und Moritz* de Wilhelm Busch. Pour des raisons que j'ignore, cette traduction ne paraîtra pourtant que dix ans plus tard, aux éditions Flammarion (*Max et Maurice ou Les sept mauvais tours de deux petits garçons*, 1952).

Hachette profite aussi de ces années sombres pour vendre certains droits à des éditeurs allemands, notamment ceux de *Babar*, cédés aux éditions Atlantis, de Berlin, en 1942 [5].

Saint-Ogan hors Hachette

En 1966, un fort volume de 224 pages paraît aux éditions Stock sous le titre *Zig et Puce*. L'ouvrage reprend *Zig et Puce*, *Zig et Puce millionnaires*, *Zig et Puce et Alfred*, *Zig et Puce à New York* et *Zig et Puce cherchent Dolly*, soit les cinq premiers titres de la série, les donnant ainsi à découvrir à une nouvelle génération.

Stock était, en fait, depuis 1961, une marque du groupe Hachette.

L'IMEC conserve un fonds d'archives des éditions Stock et celui-ci comprend un petit dossier relatif à cet ouvrage (réf. 276.1). On y trouve un courrier adressé à Stock le 27 juillet 1966 par Marcel Billot, alors chef du service des illustrations chez Hachette. Il fait savoir que « tout le matériel de l'édition de 1929 [de *Zig et Puce et Alfred*] a été détruit ». Un courrier précédent, daté du 17 janvier 1966, avertissait déjà que « les clichés de *Zig et Puce* [avaient] été détruits et que seuls [subsistaient] des documents au trait, noirs.

»

Cette édition intervient alors que, par un contrat en date du 17 avril 1962, Alain Saint-Ogan a cédé à Michel Regnier, dit Greg, la propriété des personnages de Zig et Puce. L'initiative prise par Stock conduit Saint-Ogan à actualiser, avec quelque retard, ses contrats avec Hachette pour tenir compte de l'accord intervenu avec Greg.

On apprend enfin que Pierre Vankeer, délégué pour la Belgique du CELEG (anciennement Club des bandes dessinées), avait un projet de réédition analogue. Il apportera son concours à l'ouvrage publié par Stock.

Quelques rares autres livres de Saint-Ogan sont aussi parus sous d'autres marques qu'Hachette. Ce sont : *Le Voyageur immobile*, un roman fantastique corédigé avec Camille Ducray, qui paraît fin 1945 aux Éditions sociales françaises, *Sans tambours ni trompette*, souvenirs des années de guerre, chez Fayard en 1946, et *Je me souviens de Zig et Puce et de quelques autres*, récit autobiographique publié à La Table ronde en 1961.

S'agissant de ce dernier livre, on peut consulter à l'IMEC un dossier faisant partie du fonds d'archives de cet éditeur. On y découvre que le livre devait initialement s'appeler *Mes enfants et moi*. C'est sous ce titre que Pierre Descaves transmet un premier état du manuscrit à l'éditeur, en juin 1961. Descaves dirigera la collection « Quelques pas en arrière » que son ami proche, Saint-Ogan, inaugure. Sur le contrat signé le 21 septembre 1961, le titre a changé, et s'énonce maintenant *Zig, Puce, Alfred et moi*. Saint-Ogan touchera 8 % de droits jusqu'à 10 000 exemplaires, 10 % jusqu'à 20 000, 12 % au-delà. Il reçoit un à-valoir de 1000 nouveaux francs à la signature, plus 500 à la parution. À la demande de son éditeur, Saint-Ogan avait d'abord assez sensiblement retouché son manuscrit. Il a livré, le 24 juillet, un texte « revu et corrigé, augmenté et allégé ».

Michel Déon, qui travaille à la Table ronde, tente de faire publier quelques bonnes feuilles dans la presse. Il transmet le manuscrit au *Nouveau Candide* le 26 septembre, avec cette recommandation : « Vous verrez que c'est charmant, plein d'esprit, et très émouvant dans sa simplicité. » Il récidive auprès du *Figaro littéraire* le 11 octobre.

Je ne dispose d'aucun élément sur le tirage de *Je me souviens de Zig et Puce...* Mais il semble bien que l'accueil du public ait été décevant. 1372 exemplaires seront pilonnés en 1969, et près de 2000 exemplaires supplémentaires en 1971, le stock étant alors ramené à 200 exemplaires.

Pour conclure, il importe de signaler que l'IMEC conserve, au sein du fonds Hachette, les maquettes complètes de deux albums de la série Prosper (*Prosper et le monstre marin*, 1934, et *M. et Mme Prosper*, 1937), avec le texte placé, les images collées à l'intérieur des cases sous la forme de bromures et quelquefois complétées de la main de l'auteur, et les originaux, en couleur, des illustrations de couverture. Un autre dossier comprend toutes les illustrations originales réalisées pour accompagner le livre d'Yvonne de Coppet *Les Exploits de Bourricot* (1927). Enfin et surtout, il y a ce trésor : les trente planches originales, superbes, de l'album *M. Poche et le système D* (1939), ainsi que l'illustration de couverture.

Thierry Groensteen

qui remercie l'équipe de l'IMEC pour son accueil et sa disponibilité.

Notes

[1] Voir à ce propos le témoignage de Saint-Ogan lui-même : « Publiées en albums par Hachette, *Les aventures de Zig et Puce* sont le best-seller des livres d'enfant, dépassant d'une courte tête *Les exploits de Bicot* du dessinateur américain Branner. Traduit en hollandais, en espagnol, en portugais, en allemand, *Zig et Puce* paraîtra simultanément dans onze pays étrangers : Belgique, Brésil, Canada, etc... » *Je me souviens de Zig et Puce et de quelques autres*, Paris : La Table ronde, 1961, pp. 90-91.

[2] Le tirage de *Dimanche-Illustré* était en 1925 de 325 000 exemplaires.

[3] Cf. Jean Mistler, *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris : Hachette, 1964.

[4] Source : *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, op. cit.

[5] Grâce à Isabelle Cheverel, je suis en mesure de préciser qu'en dépit du contrat signé, il n'y a pas eu de publication en Allemagne à cette date. L'éditeur d'Atlantis (Hürlimann) est parti en Suisse. Une traduction en langue allemande se fera en Suisse, en 1946, mais chez Roth & Cie.